



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-cinq**

**Le Sept Juillet à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.  
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE.  
Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES.  
M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

### Excusés :

- **M. BODIN** pouvoir à Monsieur de **CHABANNES**,
- **Mme MOUILLÈRE** pouvoir à Madame **CHERVIN**.

### Absents :

- **Mme PÉRICHON**,
- **M. HUSSON**,
- **Mme VAZ**,
- **M. MARTIN**.

**Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.**

**OBJET :**  
**MODIFICATION DU**  
**TABLEAU DES**  
**EFFECTIFS.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année des agents bénéficient d'avancements de grade, au 1<sup>er</sup> septembre. En conséquence, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs en transformant : un poste d'attaché à 34 heures hebdomadaires en un poste d'attaché principal à 34 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, entendu les explications de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

-de modifier le tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, en transformant un poste d'attaché à 34 heures hebdomadaires en un poste d'attaché principal à 34 heures hebdomadaires,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les arrêtés, et toutes pièces administratives nécessaires,

- d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

16 JUIL. 2025

Le Maire,

Publié ou Notifié

le : - 8 JUIL. 2025

Accusé de réception de la télétransmission

le :

